

Compte rendu de séance

Séance du 21 Février 2014

L' an 2014 et le 21 Février à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de
AMY Guy Conseiller

Présents : Mmes : JOUIS Josiane, NAULET Evelyne, PILLET Patricia, MM : AMY Guy, HARDOUIN Gilbert, NEAU-PAYE Mickaël, OUVRARD Vincent, ROUSTEAU Jean-Marie, RÉBILLARD Etienne, TERASAS Francis, TRIOLLET Jean-Claude

M. TRIOLLET Jean-Claude (pouvoir à Mme NAULET Evelyne)
M. NEAU-PAYE Mickaël

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 14/02/2014

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saumur le :

et publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. TERASAS Francis

SOMMAIRE

Approbation du Compte administratif de la commune 2013 et affectation des résultats - 2014/08
Approbation du compte administratif de l'assainissement 2014 et affectation des résultats. - 2014/09
Approbation du compte administratif du lotissement des Chants d'Oiseaux et affectation des résultats - 2014/10
Approbation du budget du CCAS 2013 et affectations des résultats - 2014/11
Vote du Compte de gestion 2013 du budget communal, du budget assainissement, du budget du Lotissement des Chants d'Oiseaux et du budget du CCAS : - 2014/12
Attribution d'une subvention à l'Ass. des Paralysés de France - 2014/13

Approbation du Compte administratif de la commune 2013 et affectation des résultats:réf : 2014/08

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents, en l'absence du maire, sous la présidence du 1^{er} adjoint, M. TERASAS.

Report de l'Excédent de fonctionnement 2012 : 14 170.23 €
Excédent de fonctionnement 2013 : 54 827.82 €
Soit au total : 68 998.05 €
Report en excédent de fonctionnement sur 2014 au compte 002 de : 13 998.05 €
Virement au compte 1068 excédent de fonctionnement de : 55 000.00 €

Report Déficit d'investissement 2012 : 38 304.25 €
Excédent d'investissement 2013 : 50 119.43 €
Soit au total de : 11 815.18 €
Report d'excédent d'investissement sur 2014 au compte 001 : 11 815.18 €

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Approbation du compte administratif de l'assainissement 2014 et affectation des résultats: réf : 2014/09

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents, en l'absence du maire, sous la présidence du 1^{er} adjoint, M. TERASAS.

Report de l'Excédent d'exploitation 2012 : 8 388 €
Excédent d'exploitation 2013 : 6 651,73 €
Soit au total : 15 039.73 €
Report en excédent de fonctionnement sur 2014 au compte 002 de : 15 039.73 €

Report Excédent d'investissement 2012 : 26 779.85 €
Excédent d'investissement 2013 : 4 514.00 €
Soit au total un excédent de : 31 293.85 €
Report excédent d'investissement sur 2014 au compte 002 : 31 293.85 €

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Approbation du compte administratif du lotissement des Chants d'Oiseaux et affectation des résultats: réf : 2014/10

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des membres présents, en l'absence du maire, sous la présidence du 1^{er} adjoint, M. TERASAS.

Report de l'Excédent de fonctionnement 2012 : 0 €
Excédent de fonctionnement 2013 : 0 €
Soit au total : 0 €
Report en excédent de fonctionnement sur 2014 au compte 002 de : 0 €

Report Déficit d'investissement 2012 : 16 639.69 €
Déficit d'investissement 2013 : 103 823.44 €
Soit au total de : 120 463.13 €
Report déficit d'investissement sur 2014 au compte 001 : 120 463.13 €

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Approbation du budget du CCAS 2013 et affectations des résultats: réf : 2014/11

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents, en l'absence du maire, sous la présidence du 1^{er} adjoint, M. TERASAS.

Report de l'Excédent de fonctionnement 2012 : 6.58 €
Excédent de fonctionnement 2013 : 0 €
Soit au total : 6.58 €
Report en excédent de fonctionnement sur 2014 au compte 002 de : 6.58 €

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Vote du Compte de gestion 2013 du budget communal, du budget assainissement, du budget du Lotissement des Chants d'Oiseaux et du budget du CCAS : réf : 2014/12

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Attribution d'une subvention à l'Ass. des Paralysés de France: réf : 2014/13

Après délibération, le conseil municipal ATTRIBUE verser une subvention de 20 Euros à l'Association. Paralysés de France. A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Complément de compte-rendu:

Approbation du conseil municipal du 07/02/2014 : Le compte rendu du conseil municipal du 07/02/2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents

Préparation des budgets primitifs: Commune, Lotissement des chants d'oiseaux, CCAS et assainissement (juste les reports qui permettront le passage au SIAEB)

Questions diverses:

* RPI : Rythmes scolaires : Distribution des tableaux du coût pour le RPI.

* Taux des quatre taxes à voter en mars.

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 26/02/2014

Le Maire

Gilbert HARDOUIN

